

**QUESTIONNAIRE D'ETAT-CIVIL**  
MULLER DEVRIENDT BAILLEUX NOTAIRES - 62110 HENIN-BEAUMONT

<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Mademoiselle				<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Mademoiselle			
Nom				Nom			
Nom d'usage				Nom d'usage			
Prénom(s)				Prénom(s)			
Date de naissance				Date de naissance			
Lieu de naissance				Lieu de naissance			
Nationalité		<input type="checkbox"/> Française <sup>(1)</sup> <input type="checkbox"/> Etrangère <sup>(1)</sup>		Nationalité		<input type="checkbox"/> Française <sup>(1)</sup> <input type="checkbox"/> Etrangère <sup>(1)</sup>	
Profession				Profession			
Adresse				Adresse (si différente)			
Courriel				Courriel			
Tél.	Domicile	Portable	Travail	Tél.	Domicile	Portable	Travail
<input type="checkbox"/> Célibataire <sup>(2)</sup>				<input type="checkbox"/> Célibataire <sup>(2)</sup>			
<input type="checkbox"/> Veuf(ve) <sup>(2)</sup> de				<input type="checkbox"/> Veuf(ve) <sup>(2)</sup> de			
<input type="checkbox"/> Marié(e) <sup>(2)</sup> à Date du mariage Lieu de mariage				<input type="checkbox"/> Marié(e) <sup>(2)</sup> à Date du mariage Lieu de mariage			
Contrat de mariage <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui- Date du contrat Régime adopté Notaire rédacteur				Contrat de mariage (si différent) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui- Date du contrat Régime adopté Notaire rédacteur			
Changement de régime <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui- Date du contrat Régime adopté Notaire rédacteur				Changement de régime (si différent) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui- Date du contrat Régime adopté Notaire rédacteur			
<input type="checkbox"/> Séparé(e) de corps <sup>(2)</sup> de Date Notaire rédacteur				<input type="checkbox"/> Séparé(e) de corps <sup>(2)</sup> de Date Notaire rédacteur			
<input type="checkbox"/> Divorcé(e) <sup>(2)</sup> de Date jugement Tribunal Autre (appel...)				<input type="checkbox"/> Divorcé(e) <sup>(2)</sup> de Date jugement Tribunal Autre (appel...)			
<input type="checkbox"/> Pacsé(e) <sup>(2)</sup> avec Date <input type="checkbox"/> Notaire <input type="checkbox"/> Mairie				<input type="checkbox"/> Pacsé(e) <sup>(2)</sup> avec Date <input type="checkbox"/> Notaire <input type="checkbox"/> Mairie			
Commerçant, artisan ou dirigeant de société <sup>(3)</sup> <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui et en état de redressement judiciaire, de liquidation de biens ou de cessation de paiement <sup>(4)</sup>				Commerçant, artisan ou dirigeant de société <sup>(3)</sup> <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui et en état de redressement judiciaire, de liquidation de biens ou de cessation de paiement <sup>(4)</sup>			
Centre des impôts				Centre des impôts			
Autre(s) précision(s) qui pourrai(en)t être utile(s) au règlement de la succession :				Autre(s) précision(s) qui pourrai(en)t être utile(s) au règlement de la succession :			

**QUESTIONNAIRE D'ETAT-CIVIL - page 2**  
**MULLER DEVRIENDT BAILLEUX NOTAIRES - 62110 HENIN-BEAUMONT**

**Litige troubles anormaux du voisinage** (*Cass. 3ème civ. - 16/03/22*)  Oui  Non

Si vous êtes **INVALIDE et incapable de travailler dans des conditions normales de rentabilité**

JOINDRE :

- 1°/ *une photocopie de votre carte d'invalidité.*
- 2°/ *Un certificat médical attestant de cette incapacité.*

Si vous êtes **VICTIME DE GUERRE**

JOINDRE :

- *une photocopie de votre carte de grand invalide de guerre ou un titre de pension militaire*

Si vous êtes **FRERE ou SOEUR** du(de la) défunt(e) et que vous réunissez les conditions suivantes :

- Célibataire, veuf(ve), divorcé(e) ou séparé(e) de corps
- Agé(e) de plus de 50 ans au jour du décès du(de la) défunt(e) OU atteint(e) d'une infirmité vous mettant dans l'impossibilité de subvenir par votre travail aux nécessités de l'existence
- Constamment domicilié(e) avec le(la) défunt(e) durant les 5 années ayant précédé le décès

JOINDRE :

- 1°/ *Un certificat de la mairie de votre domicile attestant votre domiciliation avec le(la) défunt(e) les 5 années ayant précédé le décès*
- 2°/ *Le cas échéant : une photocopie de votre carte d'invalidité*

<sup>(1)</sup> Joindre une photocopie de la carte d'identité ou de toute pièce justificative de nationalité (carte de séjour recto/verso, passeport, etc). **Pour les personnes devenues françaises, merci de joindre une copie du décret de naturalisation ou toute autre pièce justificative.**

<sup>(2)</sup> Joindre les justificatifs nécessaires : copie du livret de famille, copie du ou des jugement(s), copie du ou des contrat(s)...

<sup>(3)</sup> Joindre un justificatif de votre immatriculation.

<sup>(4)</sup> Joindre un justificatif de la procédure en cours.

**Protection des données personnelles** - Vos données personnelles font l'objet d'un traitement par l'Office Notarial, ci-après « Responsable de traitement », pour l'accomplissement des activités notariales, conformément à l'ordonnance n°45-2590 du 2 novembre 1945. La collecte de ces données est indispensable afin de mener à bien l'accomplissement de l'acte. Pour la réalisation de la finalité précitée, vos données sont susceptibles d'être transférées notamment aux destinataires suivants : les Offices notariaux participant à l'acte, les établissements financiers concernés, le Conseil supérieur du notariat ou son délégataire, les organismes publics (état-civil, publicité foncière, urbanisme et autres) ou privés (géomètre, syndic et autres). Les données vous concernant sont conservées 30 ans à compter de la réalisation de l'ensemble des formalités. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, vous pouvez accéder aux données vous concernant directement auprès du responsable de traitement de l'office notarial.

Le cas échéant, vous pouvez également demander la rectification ou l'effacement des données vous concernant, obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous y opposer pour motif légitime, hormis les cas où la réglementation ne permet pas l'exercice de ces droits.